

Dictionnaire universel
françois et latin,
vulgairement appelé
Dictionnaire de Trévoux :
contenant la signification et
la [...]

. Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé
Dictionnaire de Trévoux : contenant la signification et la définition
des mots de l'une et de l'autre langue... Tome 1, A-Boulets. 1771.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Les Dictionnaires sont nos interprètes & nos guides dans l'étude ou dans la lecture. Mais leur usage n'est plus borné, suivant l'acception primitive attachée au nom de *Dictionnaire*, à la seule intelligence des mots de la Langue qu'on veut entendre ou parler; il n'est plus simplement grammatical. Les choses indiquées par les mots sont décrites dans la plupart, & plus ou moins détaillées & circonstanciées. C'est même ce qui devoit faire distinguer les Dictionnaires de notions des véritables *Vocabulaires*: distinction que l'on ne fait point.

Tout Dictionnaire d'une Langue usuelle & vivante, quand on seroit sûr d'en avoir exactement rassemblé tous les mots, loin de pouvoir jamais être absolument terminé, est toujours susceptible d'augmentations, de changemens même, à mesure ou que la Langue varie & quelquefois même s'appauvrit, en se polissant; ou qu'au contraire elle s'enrichit, soit aux dépens des autres Langues, soit par les progrès des Sciences & des Arts, qui font créer de temps en temps des mots nouveaux pour leur usage.

Depuis que la Langue Française a reçu des bons Ecrivains du siècle dernier & du nôtre, l'éclat que lui ont donné leurs ouvrages, on l'a parlée dans toute l'Europe, & son usage est devenu presque universel. Dans quelle Contrée n'est-elle point entendue? Où ne passent point aujourd'hui les Livres Français? Nous ne prétendons point que ce soit un avantage réservé exclusivement à notre Langue; les Italiens & les Anglois pourroient en dire autant de la leur. Mais on ne sauroit contester que la Langue dans laquelle ont écrit Corneille, Molière, la Fontaine, Racine, Quinault, Boileau, Rousseau, Pascal, Bossuet, Fenelon, Vertot, Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, n'ait bien mérité d'être connue par tout où l'on cultive les Lettres. Ici les faits réduisent au silence tous les préjugés nationaux.

Un avantage particulier de notre Langue, c'est d'avoir été substituée à la Langue Latine, dans les négociations & dans les traités qui se font depuis 40 ans, & d'être ainsi devenue la Langue politique de l'Europe. Cette distinction qui ne peut être attribuée qu'au génie ou au caractère de la Langue Française, suffiroit pour démontrer combien sa marche a paru simple & naturelle; avec quelle netteté, quelle aisance les idées s'y produisent & se rangent dans la progression la plus analogue aux procédés de l'entendement; combien sa phrase & ses expressions sont claires; enfin son étendue, & sa souplesse qui la rendent si propre à traiter, même élégamment, toutes les matières.

Une Langue consacrée par le génie, & cultivée avec tant de soin, qu'elle a mérité dans le dernier siècle l'attention du Gouvernement, puisqu'il en a confié le dépôt à une Compagnie, destinée spécialement à la maintenir dans sa pureté; une Langue encore très-méthodique & fondée sur des principes qui n'y laissent presque plus rien d'arbitraire, avoit besoin d'être consignée dans ces Archives du langage qu'on a nommées *Dictionnaires*.

Il faut sans doute déférer, parmi les Dictionnaires Français, le premier rang à celui de l'Académie Française. Mais on fait qu'il ne contient pas, à beaucoup près, tous les mots de la Langue; il est en quelque sorte borné aux termes de l'usage ordinaire; il y a peu de détails sur les synonymes, & l'on n'y trouve point la plupart des termes propres aux Sciences, aux Arts, aux Métiers. Ce fut même pour suppléer à son insuffisance, ainsi qu'à celle des Dictionnaires de Furetière & de Richelet qui rouloient alors avec celui de l'Académie, qu'au commencement de ce siècle une Société savante conçut le projet du Dictionnaire, dont on donne une nouvelle Edition.

* La première
cit de 1764.

Le Furetière & le Richelet, qui ne sont pas sans mérite, ont été long-temps d'un très-grand usage. Ils sont donc appréciés depuis long temps; ainsi nous ne reviendrons point sur les jugemens qu'on en a portés. Mais il en est deux bien plus récents que le Dictionnaire de Trévoux, dont les rapports avec ce dernier ne prouvent que mieux combien il est encore utile, & on l'ose dire, nécessaire.

Le Dictionnaire Encyclopédique embrassant toute la chaîne des connoissances humaines, la Langue Française y est entrée comme instrument de ces connoissances. Dans la plupart des articles qui concernent cette Langue, on

reconnoît les habiles mains dont ils font l'Ouvrage; il y a peut-être autant ou plus de Philosophie que de Notions Grammaticales. Mais ceux qui présidoient à cette Collection, par les soins qu'ils donnoient aux articles les plus importants de l'Ouvrage, ont souvent négligé ceux qu'ils regardoient comme moins essentiels. De là plusieurs termes usuels sur lesquels on passe fort légèrement; d'autres qu'on n'envisage que sous certains rapports; d'autres enfin totalement oubliés ou abandonnés.

Le Grand Vocabulaire Français, dont il y a déjà 14 Volumes in 4°. fait aux dépens de tous les Dictionnaires, devoit être le plus complet en tous points. Mais tout volumineux qu'il est, on peut le regarder comme un vrai squelette. Tout y est maigre, sec & décharné. L'Auteur se contente souvent de donner une idée générale d'un mot, en le définissant par un autre mot avec lequel il a quelque affinité, sans indiquer l'idée propre, individuelle, qui non seulement distingue, mais encore qui particularise l'un & l'autre. Or il doit nécessairement résulter, d'images frivoles, un défaut sensible de justesse & de précision. On y trouve aussi presque partout les définitions toutes sèches du Dictionnaire de l'Académie, pour les termes usuels, & celle du Dictionnaire Encyclopédique, pour les termes techniques. Les synonymes de l'Abbé Girard y sont encore entrés; mais ils sont malheureusement en très petit nombre, & l'on reconnoît au moins les endroits où l'Auteur marche seul. Pour remplir toute l'idée d'un Vocabulaire auquel on ne préferoit point de termes, il auroit fallu rapporter les observations des Maîtres de la Langue, exposer les règles fondamentales du langage, distinguer ce que l'usage seul autorise, & marquer justes les bifurcations. Tout cela devoit entrer dans le Plan d'un Ouvrage que l'on devoit à donner la connoissance la plus étendue de la Langue Française (1).

Le Dictionnaire de Trévoux, ainsi nommé de la Ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois volumes in folio, sous le titre de *Dictionnaire universel*, qu'il a conservé, parce qu'il étoit en effet, dès lors, le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en est en général des grands Dictionnaires, comme de ces vastes Edifices qui n'ont jamais été l'Ouvrage d'une seule génération, mais d'une longue succession d'Architectes. Celui de Trévoux, formé sur le Plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'Ouvrage au temps. Il s'est donc accru successivement, comme le Moren, comme le Trésor de Robert Estienne; mais à chaque Edition il s'est tellement enrichi, qu'il est devenu proprement le Dictionnaire National, puisque cinq Editions consécutives & nombreuses ont à peine suffi pour les besoins du Public. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en 7 volumes in folio, n'y eût laissé rien à désirer, soit pour le complément de l'Ouvrage, soit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, sans exception, sont presque nécessairement défectueux ou fautive, & ne diffèrent à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaises ou de fausses définitions, d'autres erreurs de toute espèce, d'inutilités, de répétitions, & sur-tout d'omissions importantes. Il y avoit presque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abréger d'une part, & de l'autre intercaler, ajouter, changer: ce qui, toutes compensations faites, a produit 10 volumes plus forts de huit à dix feuilles que ceux de la dernière Edition, & un volume entier de plus.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, scientifique, technique, &c. tel qu'est celui-ci, est de présenter exactement l'idée précise dont chaque mot est le signe représentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles est soumis son emploi, soient déterminés de la façon la plus sûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet. On a d'abord consulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit possible, aucun des mots de la Langue, & pour former la Nomenclature la plus riche & la plus étendue; on a pris ensuite pour guides sur l'usage & le sens des mots les meilleurs écrits

(1) Ces observations doivent nous être d'autant plus permises, que l'Auteur du Vocabulaire a affecté dans ses Préfaces & ses Avis, de dépriser le Dictionnaire de Trévoux; qu'il est revenu plusieurs fois à la charge, & qu'il a annoncé non-seulement qu'il évitait les défauts injustement reprochés à notre Dictionnaire, mais qu'il s'est vanté de ne rien emprunter de tout ce qui l'avoit précédé, & de n'écrire que d'après lui-même.

que nous ayons sur la langue & sur les termes, & que le mot François répond le mot Latin. Les synonymes sont marqués, quand elle a paru nécessaire pour l'intelligence & la précision. Des explications courtes & précises servent encore à déterminer la signification propre du mot, & pour en faire mieux sentir la juste valeur, on y a joint des exemples tirés des meilleurs Écrivains. On expose, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autorisées par des exemples & suffisamment discutées. Ainsi l'on a distingué par-tout très-soigneusement, dans chaque mot, le sens propre, le sens figuré, & le sens *par extension*, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Persuadés avec l'Abbé Girard, 1^o. que c'est la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicité des termes; 2^o. qu'il importe peu d'en avoir plusieurs pour peindre une seule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes, nous ne définissons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques; on si quel-quefois on s'est vu contraint de le faire, ce n'est qu'après avoir marqué les nuances qui distinguent ces prétendus Synonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions sont suivies des autorités qui sont le plus généralement reçues, les plus sûres sur la signification & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'usage, arbitre respecté même des Maîtres. On a puisé dans toutes les sources reconnues pour les plus pures du langage; on a sur-tout bien profité des observations que M. de Voltaire a semées dans ses Notes sur Corneille & ailleurs. Quand les observations des grands Maîtres ont manqué, l'Éditeur a cru pouvoir hasarder modestement les siennes, en les soumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne suffisoit pas d'en donner, comme dans le *Grand Vocabulaire*, une simple définition, presque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne sont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine ou d'un instrument quelconque, on en fait une courte description; on détaille même les parties dont il est composé, ce qui fait mieux connoître l'usage auquel il est propre.

Dans les matières de Physique, de Botanique & autres sciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, suivant la nature & l'importance de l'objet. C'est ainsi que sur le mot *son*, après la définition de la chose on entre dans un détail instructif. On considère d'abord avec les Physiciens, la nature du *son* dans les corps sonores, puis dans le milieu qui le transmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impression. On fait voir en quoi consiste le *son* dans le corps sonore; comment il y est produit; comment ensuite il est communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impression est portée au siège de l'ame où se fait la perception du *son*. Après avoir expliqué la production du *son*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution; & pour ne rien laisser à désirer sur une matière aussi curieuse, on expose sommairement les différens systèmes qui partagent les Physiciens.

On a suivi la même méthode dans tous les autres articles, parce que ces explications ont paru liées nécessairement aux notions que l'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

On a observé sur ce point, & celui qui, par exemple, veut avoir une idée précise de la lumière, quand on lui dit: *Lumière, clarté, splendeur*, ce qui rend les objets visibles.

Comme il n'y a rien de plus clair, ce qui rend les objets visibles, la clarté, la splendeur, que la lumière même. Ses idées n'en sont certainement pas plus nettes; on lui en donne même de fausses, puisque ces trois mots, *lumière, clarté, splendeur*, ne sont nullement synonymes. Il faut donc le mener par degrés à la connoissance de la lumière; la lui faire envahir dans le corps lumineux, & dans le milieu où elle fait son impression sur l'organe; il faut encore lui donner une idée succincte des systèmes Physiques, au moins les plus accrédités. C'est ce que l'on a fait ici.

Au mot *bouton*, terme de Botanique, on a eu soin de distinguer ce qu'on appelle communément *boutons à fleurs*, & *boutons à bois*: les premiers contiennent les rudimens des fleurs, & les autres les rudimens des jeunes branches. On décrit exactement les parties dont les uns sont composés, & la manière dont elles se développent. Des premiers boutons, on voit sortir les fleurs avec tous les organes qui les accompagnent, & les fruits succéder aux fleurs. Des boutons à bois sortent les feuilles & les branches. Dans les articles particuliers relatifs aux plantes, on détaille la nature de ces différentes productions; de sorte qu'en réunissant tous les articles de ce genre dispersés dans le Dictionnaire, on trouve un système complet de la végétation, & du mécanisme par lequel elle s'opère.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens considérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, &c.

Dans les questions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'est fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Eglise. C'est pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles dans lesquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu désirer.

Pour la Morale, la Jurisprudence, la Métaphysique, &c. on en a puisé toutes les notions dans les sources qui sont les plus sûres, & nullement équivoques.

Reste l'Orthographe sur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui est autorisée par l'usage. En fait d'Orthographe & de langue, l'usage est seul législateur. Les signes qui représentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autorisée ni connue que par l'usage. Peut-être y auroit-il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe usuelle; mais cette réforme doit être l'ouvrage du temps. Si même elle se fait jamais, ce sera peu-à-peu, insensiblement; les mots dont l'orthographe est vicieuse seront rectifiés l'un après l'autre; une réforme précipitée ou subite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les éditions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'est au jugement du Public à nous en apprendre le succès.

Cet ouvrage paroîtra en entier au mois d'Août 1771. Les dépenses considérables qu'il exige ont déterminé les Libraires Associés à prendre la voie de la souscription.

CONDITIONS.

Cet ouvrage paroîtra complet en huit volumes *in-folio* dans le courant du mois d'Août 1771, & se vendra 208 liv. en feuilles.

Les Personnes qui souscriront, ne paieront pour chaque Exemplaire que la somme de . . . 168 liv.
Sçavoir : En souscrivant . . . 84
En retirant l'exemplaire . . . 84

TOTAL . . . 168

Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Avril 1771; passé lequel temps, personne ne pourra jouir du bénéfice accordé.

Elles seront signées par M^{rs} GANEAU, D'HOURT, DESANT & DE HANSY jeune.

Les Souscripteurs sont avertis de retirer les exemplaires pour lesquels ils auront souscrit dans le courant de l'année après la livraison dudit ouvrage.

Lu & approuvé ce 17 Novembre 1770. MARIN.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 17 Novembre 1770. DE SARTINE.